

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 03 Juin 2009, une note d'information relative à l'augmentation de capital, par conversion des dividendes de l'exercice 2008 en actions, de la société BMCI (Banque Marocaine du Commerce et de l'Industrie). La souscription est réservée aux actionnaires actuels de la BMCI.

L'augmentation de capital porte sur un total de 623.968 actions qui seront émises selon les modalités suivantes :

- Prix de souscription : 720 DHS par action ;
- Prime d'émission : 620 DHS par action ;
- Montant de l'opération : 449.256.960 DHS
- Date de jouissance : 1^{er} Juillet 2009
- Période de souscription : du 08 Juin 2009 au 06 Juillet 2009 inclus;

Un extrait de ladite note sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales.

Par ailleurs, la note d'information visée par le CDVM est :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public :
 - A tout moment au siège social de la BMCI ;
 - Sur demande dans un délai maximum de 48h auprès des établissements collecteurs d'ordres ;
 - Sur le site du CDVM (www.cdvm.gov.ma).
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca.

Contact CDVM:

Tél : 05 37 68 89 22

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/019/2009

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières